



Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Journal municipal n° 149 - Septembre 2010







© Pascal Bouchain

Sommaire

La micro-crèche «La Bulle à malice» a ouvert ses portes, comme prévu, le 6 septembre 2010. Treize mois auront été nécessaires pour aménager l'ancien logement de fonction de l'école Jean Moulin, rue Lamartine, en un lieu agréable et fonctionnel permettant d'accueillir une dizaine de jeunes enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. ***(suite page 5)***

Commune du Parc naturel régional  de la Haute Vallée de Chevreuse

Séance du 29 juin 2010

1/ Gestion de la micro-crèche

Le Conseil désigne l'association *«La Nouvelle Etoile des Enfants de France»* comme délégataire pour la gestion et l'exploitation durant trois ans, de la micro-crèche située rue Lamartine.

Vote : Unanimité

(cf page 4)

2/ Eclairage public

Le Conseil décide de lancer une consultation d'entreprises pour la passation d'un marché d'entretien et de maintenance de l'éclairage public communal.

Vote : Unanimité

3/ Voirie

Le Conseil décide de lancer une consultation d'entreprises pour la passation d'un marché «à bons de commande» concernant l'entretien et les rénovations lourdes de voirie communale.

Vote : Unanimité

4/ Sécurité rue Ditte

La commune a pour projet, depuis plusieurs années, la réalisation d'un trottoir aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite), sur la partie de la rue Ditte n'en disposant pas encore. Pour ce faire, le Conseil décide d'acquérir une bande de terrain d'environ 1,50 m appartenant aux riverains. Quatre d'entre eux ont accepté la vente au prix de 15 € le m² et remise en état des clôtures à l'identique. Une cinquième parcelle indispensable au projet, pourrait, faute d'accord amiable, faire l'objet d'une procédure d'expropriation.

Vote : Unanimité

5/ Protection des espaces naturels sensibles

Poursuivant sa réflexion de préservation de la biodiversité à tous les niveaux, le Conseil autorise le Maire à interdire, par arrêté municipal, la circulation de tout engin à moteur sur les chemins ruraux, les sentes et les passages du territoire communal.

Vote : Unanimité

6/ Autorisation d'ester en justice

Suite au recours contentieux déposé contre un permis de construire daté du 9 mars 2009 relatif à la construction, 5 rue de Versailles, de 40 logements sociaux délivré à la société immobilière 3F, le Conseil autorise le Maire à ester en justice et à recourir aux services d'un avocat pour défendre les intérêts de la Commune.

Vote : Unanimité (abstention : Mme Ducout)

7/ Extension de l'église

Un permis de construire d'extension de l'église déposé par l'Association Diocésaine de Versailles a été signé le 14 avril 2010. Considérant qu'il convient de permettre la coexistence du domaine public de la Commune jouxtant la propriété privée du pétitionnaire sur laquelle porte le projet d'extension, le Conseil autorise le Maire à finaliser, puis à signer la convention d'autorisation d'occupation du domaine public constitutif de droits réels, et la convention de gestion et d'entretien de l'église, ainsi qu'à effectuer toutes démarches à cet effet.

Vote à la majorité : 22 pour,
6 contre (MM. Hermine, Vanherpen, Guelf)
Mmes Schwartz-Grangier, Melchiori, Ducout.

8/ Etudes Surveillées

Le Conseil fixe la participation mensuelle forfaitaire à compter du 6 septembre 2010 comme suit :

- Premier enfant .... 30,40 €
- A partir du deuxième enfant ... 23,05 €

Vote : Unanimité

9/ Restauration scolaire

Le Conseil décide d'appliquer une augmentation de 4% à l'ensemble des tarifs, justifiée par le surcoût du nouveau marché de restauration scolaire et de l'introduction de repas bio.

Participation calculée selon le quotient familial (revenu de référence de la déclaration des revenus 2009 divisé par le nombre de parts fiscales) :

< à 5 716,25 €	2,00 €
de 5 716,25 à 11 432,75 €	3,01 €
de 11 432,76 à 15 245,00 €	3,27 €
de 15 245,01 à 19 818,51 €	3,91 €
de 19 818,52 à 25 764,07 €	4,31 €
> à 25 764,07 €	4,73 €
Hors commune	5,20 €
Repas exceptionnel	5,50 €

Vote : Unanimité

10/ Subventions associatives

Le Conseil décide d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

- Etudes et chantiers IDF .... 5 000 €
- Artisans Commerçants St-Rémois .... 600 €
- Prévention Routière .... 400 €

Vote : Unanimité

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Les dates sont affichées au minimum cinq jours ouvrables avant chaque réunion.
L'intégralité des débats est disponible sur le site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr et affichée sur les panneaux administratifs.

Services de la mairie :

Site internet : www.ville-st-remy-chevreuse.fr
Courriel : secretariat@ville-st-remy-chevreuse.fr

Standard :	01 30 47 05 00
Etat-civil :	01 30 47 05 10
Urbanisme :	01 30 47 05 15
Scolaire :	01 30 47 48 49
Social :	01 30 47 48 40
Techniques :	01 30 47 05 20
Police :	01 30 47 05 05
DRH :	01 30 47 05 16
Personnel :	01 30 47 05 18
Com' :	01 30 47 05 26

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h (mardi 18h)
Le samedi de 9h30 à 12h : permanence Etat-Civil uniquement, hormis le samedi 30 octobre 2010 (Toussaint).



Des dossiers qui avancent !

Septembre, mois de la « rentrée », un moment important qui me permet de vous informer des projets et travaux réalisés durant cet été, ou qui sont en phase de démarrage imminent.

Au plan local, je commencerai par évoquer « l'entrée » à la microcrèche de 10 bambins depuis le 6 septembre. Ce projet, mené en seulement 13 mois, malgré toutes les difficultés rencontrées, est un vrai plus pour des jeunes familles saint-rémoises.

Pour ce qui est de la rentrée scolaire proprement dite, nous avons pu, grâce à un travail commun entre élus, parents, enseignants, garder toutes les classes existantes à la maternelle Saint Exupéry. Par contre et malgré nos efforts, la décision de fermeture de 2 classes de primaire (l'une à Jean Jaurès, l'autre à Jacques Liauzun) a été maintenue par l'Education Nationale.

Par ailleurs, et comme d'habitude, de multiples travaux ont été effectués durant la période estivale. Vous en trouverez des exemples précis en feuilletant le présent journal.

Concernant la rue de Paris, après une première opération de remplacement de la canalisation d'eau potable et une deuxième de réfection de canalisations d'eaux pluviales, situées sous trottoirs, les travaux initiés en commun avec le Conseil Général devraient commencer courant octobre. D'autres suivront, dans différents quartiers, dès la conclusion d'un nouveau bail d'entretien de voirie pour lequel un marché est en cours d'affectation.

Au plan régional, la rentrée a été également marquée par un événement d'importance : l'arrêt du texte définitif de la nouvelle charte du Parc naturel régional. Conscients des enjeux, nous nous sommes particulièrement impliqués dans l'élaboration de ce document qui conditionne notre avenir.

Ainsi seront notamment préservés en non constructibles durant toute la durée de la charte (12 ans), la plaine de Coubertin (22 ha), d'Aigrefoin (70 ha) et la Réserve naturelle régionale de biodiversité (80 ha).

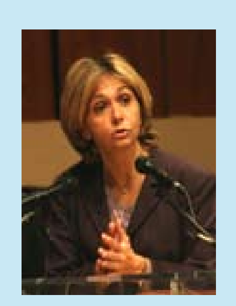
Notre Conseil Municipal, comme celui de chaque commune concernée, va devoir maintenant se prononcer sur l'adhésion de Saint-Rémy au futur Parc.

Concernant l'opération d'intérêt national de Saclay, Mme Valérie PECRESSE, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, sera à Saint-Rémy le lundi 4 octobre pour une présentation publique de ce projet, à l'intention des habitants de la Vallée. Diverses questions seront évoquées, notamment celles relatives à la préservation de 2 300 hectares de terrains agricoles, et la desserte du plateau en transports en commun.

Qu'elle soit scolaire, sportive, professionnelle ou associative je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée.

Votre Maire,

Guy SAUTIÈRE



Réunion publique

présentation de l' Opération d'Intérêt National (O.I.N.) du plateau de Saclay

Par Valérie PECRESSE
Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

Lundi 4 octobre 2010
à l'Espace Jean Racine

à partir de 20 heures

Travaux réalisés durant d'été...

Dans les écoles

Alors que les élèves avaient abandonné les écoles durant l'été, les coups de pinceaux et les travaux se sont multipliés dans les établissements scolaires pour offrir des locaux rénovés aux 684 élèves qui ont effectué leur rentrée début septembre.

A la maternelle Saint Exupéry, les grandes baies en bois ont été remplacées par des portes coulissantes en aluminium à double vitrage. Un nouveau jeu 1, choisi par les enseignantes, a été installé dans la cour de récréation. Autour de l'école, des racines ont été enlevées et une nouvelle couche de bitume posée. Une partie de mur du dortoir 2 a été refaite et la totalité des murs extérieurs bondexés.


1


2

A l'école Jean Jaurès, d'importants travaux de rénovation ont été entrepris, notamment la réfection de la toiture, l'installation de quatre velux et d'une VMC pour réduire les mauvaises odeurs qui envahissaient régulièrement les toilettes, malgré un nettoyage quotidien.

Par ailleurs, un nouveau tableau numérique a été mis en place dans la classe de Mme Doucène, et les problèmes de connexion internet ont été résolus dans le bâtiment appelé le «vieux Jaurès».

A Beauplan, au groupe scolaire Jacques Liauzun, la Mairie a aussi répondu aux demandes des enseignants, en rénovant entièrement le bureau de la directrice et la salle des maîtres de l'école élémentaire, ainsi que les sanitaires. Un tableau numérique a été installé dans la classe de Mme Mouchnino. Quant à la maternelle, un parcours pour vélos et tricycles a été tracé dans la cour et la salle polyvalente a été repeinte.

Au restaurant scolaire, rue des écoles, l'ensemble des salles affectées à la préparation des repas, a été remis à neuf.

Bien évidemment, d'autres travaux effectués au cours de l'année scolaire contribueront au maintien d'un cadre de vie scolaire agréable pour tous.

Et ailleurs

Parmi les autres travaux, notons la réfection de la surface des buts du terrain de foot 3, le remplacement des 250 m² de plancher de la scène de l'Espace Jean Racine 4 et l'insonorisation de la nouvelle salle de répétition de musique à l'Espace Jeunes, La Noria.


3


4

Côté voirie, une partie du trottoir devant la future Poste a été créée. Un vaste programme de mise en conformité de la signalétique verticale et horizontale est actuellement en cours.

Enfin, les systèmes de vidéo surveillance installés à la gare et aux abords du gymnase de Beauplan, sont maintenant opérationnels. Des panneaux d'information indiquant leur présence ont été mis en place.

Questionnaires
Nuisances aériennes

Actuellement, 80 questionnaires portant sur l'expérimentation des nouveaux circuits aériens aux abords de l'aéroport de Toussus-le-Noble nous ont été retournés.

Ce sujet interpelle particulièrement les Saint-Rémois et nous remercions d'ores et déjà les personnes ayant répondu, dont la plupart ont fait preuve de commentaires pertinents.

Il ressort de ce sondage que le plateau de Beauplan semble bénéficier d'une amélioration en matière de nuisances.

Pour les autres quartiers, les avis sont partagés, mais globalement, les riverains n'ont pas ressenti de différences avec l'ancien dispositif, voire ont constaté une augmentation du trafic.

Il vous reste quelques jours pour nous retourner les questionnaires disponibles en mairie, qui seront à la mi-octobre communiqués à la Préfecture et à la Direction Générale de l'Aviation Civile. Merci encore pour votre implication.



L'objectif de notre travail éducatif est bien d'aider les enfants à se forger une personnalité saine et équilibrée qui doit leur permettre d'établir des relations chaleureuses et ouvertes avec les autres. Il s'agit de considérer l'enfant comme quelqu'un qui peut influencer les événements, qui établit des relations, comme un vrai partenaire, en tenant compte de ses besoins.

Hayette Gadouri

Ouverture de la micro-crèche

L'équipe municipale a eu la satisfaction de pouvoir ouvrir la micro-crèche, rue Lamartine, comme convenu le 6 septembre, avec toutes les autorisations des Services de contrôle et l'agrément du Département.

Nous tenons à féliciter tous les intervenants qui, en quelques mois, ont transformé cet ancien logement de fonction, en un lieu confortable, agréable et adapté pour les petits.

Cette nouvelle structure appelée *«La Bulle à malice»* permet un accueil collectif de type régulier pour une dizaine d'enfants de moins de trois ans.

Notre objectif étant d'ajuster nos moyens au plus près des besoins des familles saint-rémoises, cette micro-crèche vient compléter le nombre de places d'accueil proposé par la crèche familiale, la halte garderie et les assistantes maternelles du secteur libre.

Les demandes de places sont en augmentation, la liste d'attente est encore importante, et afin de satisfaire les souhaits des familles, la municipalité travaille sur un projet de plus grande envergure d'accueil de la petite enfance.

La gestion de *«La bulle à malice»* a été confiée à Hayette GADOURI et l'équipe de l'association *«la Nouvelle Etoile»* qui possède une grande expérience dans ce domaine.

Les dix enfants déjà inscrits, accompagnés de leurs parents, se sont très vite approprié les locaux, chacun trouvant sa place dans ces beaux volumes clairs, colorés, aménagés et décorés pour « la bonne humeur ».

Toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'éveil, l'épanouissement de l'enfant et la tranquillité des familles.

Nous souhaitons la bienvenue et un parcours heureux aux enfants, à leurs parents et à l'équipe.

Martine SIMIOT
Maire adjointe aux affaires familiales et sociales



Petite Enfance
mode d'emploi

Si vous avez besoin d'une place d'accueil en mode régulier pour votre bébé, vous devez enregistrer une préinscription au 4e mois de grossesse et confirmer la naissance de votre enfant dans le mois qui suit l'événement :

- auprès de la directrice de la crèche familiale municipale : Danièle APPRIOU, qui enregistre les candidatures pour les places en accueil collectif, micro-crèche et «Les Petits Loups» ou en accueil individuel chez les assistantes maternelles agréées de la crèche familiale municipale. Tél. : 01 30 52 74 49

- ou auprès du Relais d'Assistantes Maternelles : Nadine CLOUP, qui renseigne sur tous les modes et les possibilités d'accueil ainsi que les disponibilités des assistantes maternelles agréées libres.





Equipement et fonctionnement des écoles : un devoir de soutien

Le rôle de la commune est multiple dans la vie des écoles. Au-delà de l'entretien des locaux, de la définition des périmètres scolaires, elle assure différentes missions :

- le soutien éducatif aux écoles maternelles en mettant à disposition des enseignants, un agent spécialisé des écoles maternelles par classe. Ainsi cette année après le départ en retraite de Madame Fauriaux, un nouvel agent sera recruté pour Saint Exupéry.

- la participation financière à la vie scolaire, en dotant chaque école d'un budget pour l'achat des fournitures, des livres, des supports audio-visuels, du papier de reprographie…

- la modernisation et l'adaptation des matériels pédagogiques, en équipant nos écoles d'ordinateurs, de photocopieurs, d'appareils photo numériques, d'épiscopes, de tableaux numériques interactifs.

- la promotion de certaines activités sportives et culturelles, par la mise à disposition d'intervenants : Mme Prévost en éducation physique, Mme Colin en anglais et Melle Blanc en éducation musicale.

- le partenariat avec les associations de parents d'élèves, les enseignants et le personnel communal, pour favoriser bien-être et épanouissement des élèves. ■ CR



En juin les classes de Mmes Doucène et Vacher, de l'école Jean Jaurès, sont parties à la découverte du milieu marin à la Trinité-sur-Mer.

Balades à la plage pour récolter et observer, création d'un aquarium marin, ateliers scientifiques, sensibilisation à l'environnement, excursion historique ainsi que moments de sport et de détente (en particulier les veillées !) ont fait de ce séjour une expérience riche et inoubliable. ■ MSG



Le bus pédestre

Une démarche de développement durable, conviviale, éducative et festive !

Le bus pédestre de Saint-Rémy, initié par un groupe de travail constué de parents d'élèves et d'élus, fonctionne maintenant sur deux écoles : Jean Jaurès et Jean Moulin.

Pour l'école Jean Moulin, les trois lignes mises en place à titre expérimental en juin dernier, «Rhodon Colline», «Rhodon Vallée» et «Rhodon Lamartine», ont redémarré le 6 septembre.

Pour rejoindre l'école Jean Jaurès, les deux lignes ouvertes l'an dernier «Beauséjour» et «Guiéterie», ont elles aussi, repris du service dès la rentrée. Une troisième ligne «Lac de Beauséjour», partant du minigolf, est à l'essai depuis le 13 septembre.

Quartier de Beauplan, pour se rendre à l'école élémentaire Jacques Liauzun, la création de lignes pourra être étudiée avec les parents d'élèves cette année.

Si vos enfants souhaitent participer à l'une de ces lignes, et que vous pouvez encadrer un groupe au moins une fois par semaine, veuillez contacter la mairie :



■ Sabine BLANCHER :
Service scolaire
01 30 47 48 49
scolaire@ville-st-remy-chevreuse.fr

■ Christine VALADE :
Adjointe au maire
06 70 93 53 93
thema.adj@ville-st-remy-chevreuse.fr

Calendrier des vacances scolaires 2010-2011

A Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse

B Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen et Strasbourg

C Bordeaux, Créteil, Paris et Versailles



	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Toussaint	du samedi 23 octobre au mardi 2 novembre inclus		
Noël	du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier inclus		
Hiver	du 26 février au 13 mars inclus	du 19 février au 6 mars inclus	du 12 février au 27 février inclus
Printemps	du 23 avril au 8 mai inclus	du 16 avril au 1er mai inclus	du 9 avril au 25 avril inclus
Été	le vendredi 1er juillet 2011 au soir		



Une rentrée... sous pression !

Offrir à nos enfants les meilleures conditions pour étudier, demeure une préoccupation constante de notre politique éducative.

A Saint-Rémy, cette rentrée n'était pourtant pas vraiment comme les autres : trois fermetures de classes pour notre commune programmées dès février 2010. Il a fallu se battre avec les chiffres, ceux du nombre d'élèves et de classes, confronter des logiques différentes, celle de la collectivité territoriale que nous sommes, celle des parents et celle de l'Académie, se montrer déterminés pour réussir enfin à convaincre l'Education Nationale de procéder à la réouverture d'une classe, à la maternelle Saint Exupéry.

La création dès le mois de mai d'un périmètre scolaire flottant et notre mobilisation aux côtés des associations de parents d'élèves ont porté leurs fruits et nous nous en réjouissons.

En revanche, contre toute attente et en dépit de nos efforts, malgré un effectif identique à celui des années précédentes (130) à l'école élémentaire Jacques Liauzun, la classe est restée fermée et l'on compte désormais cinq classes au lieu de six. Quant à Jean Jaurès, le nombre insuffisant d'élèves ne permettait pas de conserver la neuvième classe. Déjà, lors de la précédente rentrée en 2009, la commune qui doit constater une baisse légère des effectifs sur son territoire, a dû faire face à la problématique récurrente des fermetures de classes. Septembre 2010 n'a ainsi pas échappé à ce phénomène, espérons qu'il en soit autrement en 2011 !

Soyez assurés de la poursuite de notre engagement en faveur d'un service public d'Education de qualité, qui permette l'épanouissement et la réussite de tous nos écoliers. Bonne année scolaire à tous.



Claudine ROBIC
Maire adjointe
aux affaires scolaires

Effectifs scolaires

	Elèves	Classes	Moyennes	Normes Yvelines
Maternelle				
St-Exupéry	161	6	26,83	32,5
J-Liauzun	79	3	26,33	32,5
Elémentaire				
Jean Jaurès	199	8	24,88	27,5
Jean Moulin	115	5	23,00	27,5
J-Liauzun	130	5	26,00	27,5
Total	**684**	**27**	**25,33**	

Les élections de parents d'élèves au Conseil d'école se dérouleront les vendredi 15 et samedi 16 octobre 2010.

Baccalauréat

Jeunes Saint-Rémois, vous avez obtenu la mention «Bien» ou «Très bien» à la session du baccalauréat 2010 ?

Merci de vous faire connaître le plus rapidement possible auprès du service scolaire. Monsieur le Maire, avec les membres de la commission des Affaires Scolaires et de la Caisse des Ecoles, seront heureux de vous recevoir prochainement à l'Hôtel-de-Ville pour récompenser votre mérite.

Renseignements : Sabine BLANCHER : 01 30 47 48 49

Départ en retraite



Le 28 juin dernier, la municipalité a salué le départ à la retraite de Madame Graziella Fauriaux, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles, qui s'est dévouée au service de la commune pendant de nombreuses années.

Monsieur Le Maire, au nom de tous les Saint-Rémois, lui a rendu un hommage chaleureux et amical au cours d'une cérémonie à l'Hôtel-de-ville.

Il a remercié Madame Fauriaux pour toutes les générations d'enfants et d'enseignants qu'elle a si bien su accompagner. Nous lui souhaitons une très belle retraite.

Vu à Saint-Rémy



Le 28 juin, les élèves de la classe de CM2 de Monsieur Garouste, enseignant à l'école Jean Jaurès, ont participé, dans la salle du conseil municipal de la Mairie, à une animation citoyenne sur le rôle de la commune dans la vie quotidienne.



Le 24 août dernier, élus municipaux, associations d'Anciens Combattants, gendarmes et Saint-Rémois étaient réunis pour célébrer le 66e anniversaire de la libération de la ville. L'occasion de commémorer l'appel à la Résistance du Général de Gaulle en 1940, et le débarquement des alliés auxquels Claude Turck, conseiller municipal délégué aux associations patriotiques, a rendu un émouvant hommage



Le 5 septembre, comme à son habitude, le forum des associations a reçu de très nombreux visiteurs. Une nouvelle organisation, avec notamment le regroupement des participants par activités de même nature, et l'élargissement des allées, a permis un meilleur accueil, tant pour la soixantaine d'associations présentes, que pour leurs adhérents.

Centre de loisirs

Tournage des « Kids 20 » à Saint-Rémy



Ce mercredi 8 septembre, les enfants de 8 à 11 ans inscrits au centre de loisirs, ont pu participer, à l'Espace Jean Racine, à l'enregistrement de deux émissions télé «Kids 20» pour la chaîne Télétoon.

Ils ont pu approcher *Leslie* et *M'Pokora*, deux chanteurs de R'n'B révélés par la chaîne M6, invités de l'émission.

Ravis de cette expérience qui a duré environ sept heures, les enfants ont reçu, en remerciement, une pochette cadeaux, ainsi qu'une copie des émissions déjà diffusées les 15 et 22 septembre dernier, et toujours visibles sur le site internet de Télétoon. ■ PB

Le contrat ville-enfants

Des activités gratuites pour tous, de 5 à 11 ans

Le contrat ville-enfants a pour but essentiel d'initier les élèves, de la grande section de maternelle au CM2 de tous les établissements scolaires de la commune, à des activités sportives, artistiques et culturelles. Il s'agit de :

> favoriser leur développement personnel, leur autonomie et leurs capacités à nouer des contacts sociaux,

> faciliter, dès le plus jeune âge, leur intégration dans la ville, où s'ils le souhaitent, ils pourront continuer à pratiquer ces activités au sein des associations locales.

Il n'est demandé aucune participation financière aux familles, la seule ressource dont nous disposons pour assurer le fonctionnement et la rémunération des intervenants consiste en une subvention municipale annuelle de 22 000 € environ.

L'organisation et la gestion du contrat ville-enfants sont assurées par une association para municipale loi 1901, l'ASLCST (Arts, Sports, Loisirs, Culture, Sciences et Techniques pour tous), dont les membres du bureau sont tous bénévoles.

Les dossiers d'inscription comportant le descriptif de toutes les activités sont distribués en début d'année scolaire par l'intermédiaire des enseignants et à retourner complétés avant le 27 septembre 2010.



J'espère que les initiations proposées seront appréciées par les enfants avec cette année cinq nouveautés : basket, éveil musical, jeux de lettres, bibliothèque et peinture sur tissus.

Je souhaite aussi que ce dispositif, qui bénéficie aux jeunes St-Rémois, puisse perdurer longtemps.

Serge LEPROUST
Président ASLCST



Espace Jeunes, «La Noria»

Festival des cultures urbaines

Le week end des 3 et 4 juillet dernier, le festival de cultures urbaines, organisé par la Noria, a connu un grand succès.

Cet événementiel innovant à Saint-Rémy-lès-Chevreuse a donné toute sa place à notre jeunesse dans son mode d'expression et de communication, tout en répondant aux exigences de qualité, de sécurité, de respect et de partage d'un bon spectacle.

Le show de danses hip-hop du samedi soir, était d'une grande qualité et a permis à de jeunes groupes de se faire connaître. A souligner la projection du clip vidéo remarquable d'un ancien adhérent de la Noria, Julien VINHAS, en ligne sur le net :

www.youtube.com/watch?v=YWRa34CYCUs

Le «battle break dance» du dimanche après midi a permis la rencontre de groupes professionnels internationaux pour la plus grande satisfaction des visiteurs. L'équipe de la Noria souhaite renouveler ces rencontres.

Martine SIMIOT,
Adjointe aux affaires familiales



Photos © Ghostographic

Un éco-jardin au Centre de loisirs !



Jardiner pour les autres...

Depuis le mois de mars, les animateurs, les enfants du Centre de loisirs et les intervenants du Parc naturel régional ont biné, planté, arrosé et entretenu leur jardin en respectant l'environnement : récupérateur d'eau de pluie, paillage du sol, composteur, sans aucun pesticide ni engrais. Ils ont pu ainsi profiter tout l'été de délicieux fruits et légumes : tomates-cerises, fraises, haricots violets, radis, courgettes, choux rouges, plantes aromatiques et même de superbes dahlias !

L'association des *«Jardiniers de France»* a proposé aux enfants une action de solidarité dans le cadre de son opération «jardiner pour les autres».

Ils ont ainsi planté et entretenu 25 pieds de pommes de terre.

Début septembre, les enfants ont aidé à la récolte de 40 kg de ces tubercules qui seront confiées au CCAS le 1er octobre, lors de la «Fête de la Patate» à Senlisse. Ces pommes de terre seront ensuite offertes à la Croix rouge et à l'association paroissiale pour enrichir l'offre de produits alimentaires qu'ils proposent gracieusement, tous les lundis, aux plus démunis. ■ MS



Enquête Seniors

31 personnes ont répondu au questionnaire diffusé en juin portant sur les propositions de loisirs pour les Seniors.

Certaines personnes ont manifesté leur intérêt pour plusieurs suggestions. Voici le détail des réponses :

- 12 sont intéressées par le transport à la médiathèque de Magny-les-Hameaux. Le CCAS va les contacter pour qu'elles se joignent au groupe déjà constitué depuis le mois d'avril.

- 11 sont intéressées par une navette collective permettant de se rendre aux magasins ou au marché du centre ville. Le CCAS va poursuivre l'enquête pour déterminer le jour et le lieu communs à tous les demandeurs.

- 10 sont intéressées par la création d'un atelier d'écriture. Une réunion de présentation a eu lieu avec l'écrivain le 23 septembre. Renseignements auprès du CCAS ou de Mme Tramoni au 01 30 52 97 32.

- 15 sont intéressées par la projection de films à l'Espace J.Racine. Faisabilité technique à finaliser puis contact des intéressés pour choix des films.

- 8 seulement sont intéressées par le programme « Vacances Seniors ». Il est malheureusement impossible de poursuivre ce projet, un groupe minimum de 30 participants étant exigé.

Martine SIMIOT,
Adjointe aux affaires familiales.

Le Centre Communal d'Action Sociale communique

Semaine bleue

Du 19 au 22 octobre 2010



Animations gratuites pour les Seniors proposées par le Centre Communal d'Action Sociale

Thé dansant

animé par Gilles Tournier
Mardi 19 octobre de 14h30 à 18h
à l'Espace Jean-Racine

Après-midi récréatif

jeux de cartes et jeux de société
Jeudi 21 octobre à partir de 13h30
à l'Espace Jean-Racine

Visites de Juvisy-sur-Orge et «Adrien et Chocolat»

Vendredi 22 octobre après-midi



Venez découvrir la fabrique « *Adrien et Chocolat* » maison de qualité où sont élaborées les meilleures recettes gourmandes que vous pourrez déguster (durée 1h30). Vous visiterez ensuite les hauts lieux de Juvizy-sur-Orge (pont des belles fontaines, la pyramide, le parc de l'observatoire et le panorama des grottes).

Départ en car de Saint-Rémy à 13h30, retour vers 19h (places limitées).

■ Pensez à vous inscrire auprès de Catherine DEHEEGER ✆ 01 30 47 48 40

Programme des sorties Seniors

En complément des sorties proposées par le CCAS de Saint-Rémy, nous vous communiquerons désormais le programme de celles organisées par l'association « Age d'Or » de Chevreuse, pour une meilleure gestion des emplois du temps.

Sorties et animations du CCAS : (Catherine DEHEEGER, CCAS de St-Rémy 01 30 47 48 40)

- **28 septembre 2010 :** Thé dansant à l'Espace Jean Racine à partir de 14h30, participation 12 €
- **19 au 22 octobre 2010 :** Semaine bleue (voir programme ci-dessus)
- **16 novembre 2010 :** Thé dansant à l'Espace Jean Racine à partir de 14h30, participation 12 €
- **23 novembre 2010 :** Grand Ballet de Cuba, à Longjumeau
- **5 décembre 2010 :** Traditionnel repas des Seniors au domaine Saint-Paul

Sorties et spectacles de «l'Age d'or» : (Gérardine BREDELET à Chevreuse 01 30 52 35 72)

- **2 octobre 2010 :** Spectacle Aïda au Stade de France (complet)
- **12 octobre 2010 :** Visite de la tour Montparnasse et musée de la Poste suivie d'un goûter.
- **5 novembre 2010 :** Visite guidée de la Cité des Sciences, de la Géode et du Planétarium (repas libre).
- **1er décembre 2010 :** Orchestre, chœur et ballet de l'Opéra National de Moscou - 140 artistes - au Palais des Congrès
- **4 décembre 2010 :** « La fiancée vendue » de Bedrich Smetana, à l'Opéra Garnier

Prés de la Glacière

Comment joindre l'utile à l'agréable

Venus des quatre coins du monde, une douzaine de jeunes bénévoles ont choisi de passer des vacances utiles et agréables à Saint-Rémy, en s'impliquant pendant deux semaines, dans une action d'intérêt général, en faveur de l'environnement.

Cette opération menée en partenariat avec la ville de Saint-Rémy et le Parc naturel régional, a été rendu possible grâce à l'association «*Etudes et Chantiers*» qui permet à toutes personnes, dès 14 ans, de passer des vacances originales en s'impliquant dans des actions de volontariat en France ou à l'étranger.



Ainsi, ces jeunes bénévoles originaires de Corée, Turquie, Italie, Chine, Sénégal, Mexique, Japon... ont participé du 27 août au 10 septembre dernier, à la taille et au broyage d'une haie de plusieurs dizaines de mètres située dans les prés de la Glacière, à proximité du Lycée de la Vallée de Chevreuse, afin d'accentuer la profondeur du paysage. Ils ont également débroussaillé un cheminement piéton rue Ditte.

Durant leur séjour, ils étaient encadrés par Clément et Andréa, deux animateurs de l'association et campaient derrière les salles de Beauplan. S'engager dans un tel projet leur a permis de découvrir une approche du travail en collectivité, de rencontrer d'autres cultures et modes de vie. Ils ont également pu visiter la Vallée de Chevreuse et sortir sur Paris.

Si ce concept vous intéresse, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site www.unarec.org ■ PB

Cédric Villani

lauréat de la médaille Fields 2010



Photo © Pascal Bouchain

La plus haute distinction mondiale en mathématiques - l'équivalent du Nobel - a été décernée le 19 août dernier à Cédric VILLANI, 36 ans, un père de famille Saint-Rémois «presque» comme les autres.

La remise du prix a eu lieu à Hyderabad, en Inde, à l'occasion du congrès international réunissant 3 000 mathématiciens.

Un matin, en emmenant ses enfants à l'école Jean Jaurès, Cédric VILLANI a accepté de répondre à nos questions malgré un emploi du temps très chargé, tellement il est depuis, sollicité par les médias. Il n'a pas pu vous échapper, avec ce signe distinctif, une broche en forme d'araignée de couleur, dont il n'a pas voulu nous révéler le secret.

Cédric VILLANI habite Saint-Rémy depuis environ un an. Avec son épouse, ils ont choisi notre commune pour la vie au calme «comme à la campagne» tout en bénéficiant des commodités de transports. Aujourd'hui, Cédric est Professeur de mathématiques à l'École Normale Supérieure de Lyon et depuis 2009, directeur de l'Institut Henri Poincaré à Paris.

Ses recherches se situent entre l'analyse, les probabilités, la physique statistique et plus récemment, la géométrie différentielle. Cédric VILLANI a notamment été récompensé pour ses travaux en théorie cinétique de l'équation de Boltzmann et sur le transport optimal.

Trois autres jeunes mathématiciens ont également été lauréats de la médaille Fields : le Franco-Vietnamien NGÔ BAO CHÂU (Université d'Orsay Paris-Sud XI CNRS), Elon LINDENSTRAUSS et Stanislav SMIRNOV. Ce palmarès 2010, portant à 11 le nombre de lauréats français sur les 52 médailles Fields décernées depuis 1936, conforte le deuxième rang mondial de la recherche mathématique française. ■ PB

Avancer et réussir ensemble

Créer et renforcer les liens entre les Saint Rémois

Un des temps forts de la rentrée a été le Forum des associations qui a connu un vif succès.

En effet, il existe à Saint Rémy tout un ensemble d'activités qui permettent aux enfants, jeunes, adultes et seniors de se rencontrer et de réaliser un vivre ensemble fait de rencontres quotidiennes, de loisirs partagés, de solidarités actives ou tout simplement du plaisir de partager les choses simples de la vie.

Le secret de tous ces liens invisibles et pourtant bien réels s'appelle la vie associative.

C'est pourquoi, conscients de son importance pour les Saint-Rémois, nous maintenons nos efforts notamment en reconduisant les subventions malgré la crise, et en continuant d'apporter une aide logistique, de communication et d'accueil aux nouvelles associations.

Nous soutenons ainsi, environ 60 associations, dans des domaines aussi divers que le sport, les activités manuelles, la musique, la danse et l'éducation artistique des enfants.

Tout est fait pour qu'à côté des contraintes de la vie scolaire et professionnelle, toutes les couches de la population puissent développer leur sens de la relation sociale, de l'imagination créative, de l'épanouissement personnel et collectif et de la création de valeurs donnant un supplément de sens à la vie de chacun.

Par ailleurs, Saint-Rémy accueille des évènements culturels et sportifs dont la renommée dépasse largement les frontières de notre commune et même de la Vallée de Chevreuse. Il s'agit par exemple des Biennales mondiales de la reliure d'art, du festival «jazz à toute heure», de créations de pièces de théâtre, la course « Jean Racine » et cette année, le festival de la randonnée pédestre.

Les élus de la majorité

Avancer et Réussir Ensemble

Agir autrement pour Saint-Rémy

Notre ami François Pierre, membre d'Agir Autrement à St Rémy, et actif dans de très nombreuses associations sur Saint-Rémy nous a quitté le 1er septembre 2010.

Personnalité attachante, d'une exceptionnelle discrétion, il était chercheur en physique des particules au CEA. Il a été à l'origine de nombreuses découvertes sur l'infiniment petit ; il a travaillé avec des équipes de chercheurs aux USA, en Allemagne, au Japon ... Attentif et pudique, il était profondément humain et d'une telle modestie que nous n'avons découvert que le 4 septembre, la face cachée de ce compagnon. De nombreux collègues du CEA, entre autres, lui ont rendu hommage.

C'était aussi un sportif, randonneur de montagne, tennisman, et un homme de culture.

Il a accompagné Agir Autrement dans la demande de la lecture pour tous : une bibliothèque pour Saint-Rémy. Ne désespérons pas, l'argent ne doit pas être le seul moteur de notre société.

A Saint-Rémy, François, en 2002, était sur notre liste électorale. Encore en activité, il avait choisi la fin de liste. En 2008, proche de la retraite définitive, il était en 8ème position. Son décès nous prive d'un être aux qualités humaines indéniables, toujours attentif au devenir de notre ville.

Il était membre actif dans de très nombreuses associations : la nôtre, Agir Autrement à Saint-Rémy (dont il était le trésorier), Saint Rémy Environnement, Mieux se Déplacer à Bicyclette, les associations sur le quartier de la Guieterie... Il défendait profondément les logiciels libres et avait adhéré à Root66, sur les Yvelines.

C'était un homme engagé, qui soutenait d'une manière indéfectible la liberté de circulation des idées, la sauvegarde de l'environnement, et qui privilégiait la réflexion sur nos lieux de vie, là où il avait élu domicile, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Agir Autrement à Saint-Rémy

Dominique Ducout, André Guelf, Jean-Philippe Hermine, Sylvie Melchiori, Alain VanHerpen.

http://agir78470.fr

Vivement Demain à Saint-Rémy

NON, NON, Rien n'a changé, dit la chanson ...

C'est la rentrée des enfants, les instituteurs déplorent de ne pas avoir obtenu de la mairie un enseignement d'anglais et de musique, et ne parlons pas de l'art plastique !

La gymnastique ne serait assurée que jusqu'au printemps prochain. La mairie, prévenue, saura-t-elle s'organiser d'ici là ?

Rappelons les galères des accompagnements des parents pour les activités extra scolaires des enfants qui doivent s'appuyer souvent sur les équipements des communes voisines.

Notons que Chevreuse offre 35 €uros à chacun de ses enfants pour une activité dans des locaux adaptés, regroupés, et magnifiques, rien pour les saint rémois dont une grande partie des impôts partent en fumées dans les chaudières de bâtiments non isolés…

Nous retrouvons intacte les préfabriqués du centre de loisir au sein desquels les animateurs ont bien du mérite à créer une bonne ambiance pour nos petits !

Réjouissons nous en revanche pour le dynamisme affiché en page centrale du guide de la ville pour les activités, sorties, thés dansants et autres consacrés à nos aînés.

La population active a bien peu d'occasions de rencontres organisées par la mairie, que ce soit autour d'un thé ou pour débattre sur l'organisation et le développement de la ville.

Le centre ville voit pousser des constructions médiocres sans coordination ni aménagements publics attenants… Les trottoirs vers le RER sont remplacés par des parkings voitures devant la barre bariolée qui devient l'image désolée de notre ville…

D'autres immeubles arrivent, entrée de ville, rue Chesneau, d'autres procès en perspectives intentés par des riverains non informés et lésés par ces constructions spéculatives non réfléchies. Vous pouvez voir les conséquences d'un mauvais PLU, attaqué d'ailleurs en justice…

L'évènement utile de la rentrée, le forum des associations, a exposé les actions d'équipes motivées par la qualité de notre environnement et de notre ville. Notons la pertinence de « Saint Rémy Environnement » qui, avec d'autres associations, défendent notre cadre de vie et méritent tout notre soutient.

Hervé Mauclère, pour Vivement Demain à Saint Rémy, qui reste à votre écoute :

saintremy2008@orange.fr ou « Revelaville Saintremyleschevreuse » sur Facebook.

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)



Trampolines de l'ADARD

Les frères Taloche, de retour à Saint-Rémy !

Avec cette troisième édition, l'association des Amis de Raymond Devos confirme sa volonté de faire connaître des artistes et d'offrir aux spectateurs des retrouvailles avec des grands noms du spectacle d'humour.

Saïdou ABATCHA :
Il nous propose, en première partie, des sketches de Raymond Devos, pour notre plus grand plaisir.

Les Frères TALOCHE :
On ne les présente plus ! Ils ont laissé à Saint-Rémy un souvenir impérissable lors de leur passage en 2003.

«Les revoici avec leur nouveau spectacle, où l'on retrouve tout ce qui fait leur succès et leur charme : la complicité fraternelle, le burlesque, le visuel, l'empathie avec le public».

Le Figaro magazine

■ **Les Trampolines de l'ADARD**
Samedi 16 octobre à 20h30
Espace Jean Racine - Tarif : 20 €, TR 12 €

Renseignements : **www.raymonddevos.asso.fr** - Billeterie, réservation :
ADARD : 01 30 52 07 69 - Office du Tourisme : 01 30 52 22 49 - CPY : 01 30 52 04 20



Croix rouge

Recherche de bénévoles

Notre comité local a besoin de bénévoles disposant d'un peu de temps libre à consacrer à nos activités sociales et de secourisme. Aucune compétence requise et formation assurée :

- pour l'accueil des familles à notre vestiaire le samedi matin à Saint-Rémy et le lundi après-midi à Chevreuse (contact : 01 30 52 18 04)

- pour les distributions alimentaires, tous les lundis de 10h30 à 12h30 à la paroisse de Saint-Rémy (contact : 01 30 52 30 76).

- pour rejoindre l'équipe du SAMU social qui maraude de 19h à minuit de novembre à mars pour venir à la rencontre des personnes sans-abri (contact : 06 20 90 29 68).

- pour devenir formateur aux gestes de premier secours, puis participer à nos activités de formation du public (contact : 01 30 52 08 03).

- pour devenir secouriste et tenir un poste lors de manifestations sportives ou autres (provisoirement délégation locale de Viroflay - contact : 01 30 52 08 03)

Formations aux premiers secours civiques (PSC1)

Les prochaines sessions auront lieu à Chevreuse les 2-3, 16-17 et 30-31 octobre, 13-14 novembre, 4-5, 18-19 décembre 2010

■ **Contacts :** Daniel Bastien au 01 30 52 08 03 ou Martine Bay au 09 53 86 75 20



APEIG du Lycée de la Vallée de Chevreuse

L'association des Parents d'Elèves Indépendants du Lycée présente :

CONFÉRENCE
pour parents d'adolescents

Adolescence : crise et fragilité, comment agir ?

Par Catherine Rambert
Psychothérapeute en Gestalt

Jeudi 25 novembre 2010
de 20h30 à 23h

Château de Belleville
Chevry, Gif-sur-Yvette

■ **Participation :** à partir de 5 € / personne

■ **Renseignements :** 01 60 12 19 44



Jardiniers de France

Atelier enfants
«Décoration florale autour d'Halloween»
avec Hélène Perrin
Samedi 30 octobre de 15h à 18h
Ancienne Mairie, rue Ditte
Participation : 5 € pour les non adhérents

Conférence
«Jardiner autrement avec la nature»
par Daniel Cholet
Samedi 20 novembre de 15h à 18h
Ancienne Mairie, rue Ditte

■ **Contact :** Sandrine Renat
sandrine.renat@free.fr ou 01 30 47 38 91

ADAMASAR

L'Association des assistantes maternelles agréées libres de Saint-Arnoult et sa région vient d'ouvrir une antenne à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

■ **Contact :** Mala Franceschi
Mail : mjc.franceschi@orange.fr
Tél. : 01 30 47 26 69 *

(*) Attention, le numéro de téléphone indiqué dans le dernier guide pratique de la ville, page 41, est erroné.

Détecteurs de fumée

L'association de consommateurs « UFC Que choisir » vous informe que depuis le 23 février 2010, tous les occupants (propriétaires ou locataires) d'un logement doivent installer un détecteur de fumée pour prévenir les risques d'incendies domestiques. Attention, ceux-ci doivent respecter la norme européenne EN14604.

Contact : UNC Que choisir Versailles Tél. : 01 39 53 23 69

Horaires de l'agence postale

Le bureau de Poste de Saint-Rémy est ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15 et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h15 à 12h15. Plate-forme téléphonique : 36 31 (0,15 €/mn)

Dépistage des infections sexuellement transmissibles

A l'initiative du Conseil Général des Yvelines, le Centre hospitalier de Rambouillet ouvre un centre de dépistage anonyme et gratuit des infections sexuellement transmissibles (Sida, infection VIH, hépatites virales...).

Consultations sans rendez-vous :

- Mercredi de 14h à 16h et samedi de 9h à 12h

Entrée par l'Espace Santé Publique, rue Pierre et Marie Curie, à Rambouillet. Ligne directe : 01 34 83 79 07

Infos transports par SMS

SQYbus propose à ses clients, à partir du 1er octobre 2010, de s'abonner gratuitement à un nouveau service d'information personnalisé par SMS sur votre portable (perturbations du trafic, changements d'horaires, nouveaux tarifs...).

Inscriptions : www.sqybus.fr - Tél. : 0 800 200 475

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans, garçons et filles, doivent se faire recenser en mairie dans les 6 mois suivant leur anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Médaille de la Famille 2010

Destinée à rendre hommage aux parents qui élèvent, ou ont élevé, beaucoup d'enfants, la médaille de la famille est décernée suivant certains critères et prévoit trois niveaux de distinction :

- Médaille de bronze (4 ou 5 enfants élevés)
- Médaille d'argent (6 ou 7 enfants élevés)
- Médaille d'or (8 enfants élevés et plus).

Les dossiers de candidature doivent être déposés au CCAS, avant le 13 décembre 2010.

Renseignements : Catherine Deheeger 01 30 47 48 40

Etat-Civil

Naissances

Juin : Thomas ROEDERER le 19, Lorenzo THOMINIAUX le 22, Éva GUYON le 26, Mathilde WINNÉ le 26, Maxime BOLAND le 27 - **Juillet :** Nicolas KONDRATJEVS le 2, Fanette BITONNEAU GBALOU le 9, Nathan MAISON FRESC le 18, Dylan JOYEUX ROCHA le 19, Iris MANACH le 27 - **Août :** Jeanne DROAL le 4, Samuel LACOSTE le 4, Sarah GRIMAULT--OUBOUHOU le 17, Aurélia HOURIE le 17, Anir BAHTAINE le 18, Matteo MERLIN le 25.

Mariages

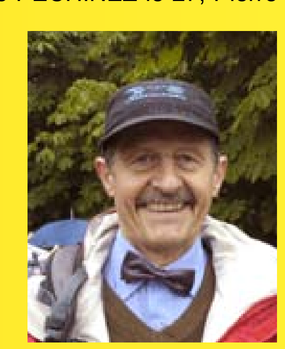
Juin :
- Jean-Philippe POULLET et Catherine RAMBERT le 19
- Yann GABILLARD et Adeline GUERAUD le 26
- Philippe GOETTELFINGER et Marylène BEAUJOT le 26

Juillet :
- Jean-Jacques PELLETIER et Eliane FRENKIEL le 5
- Gwénaël MALEVILLE et Alexandra VERWILGHEN le 10
- Tommaso CORNALI et Joanna MINDZIAK le 19

Août :
- Eric FAURIAUX et Virginie BOURA le 7
- Geoffroy TURLAIS et Mélanie FAYE le 27
- Rémi LE MENTEC et Jennifer COMORETTO le 28

Décès

Juin : Georgette MITHOUARD le 27, Charles MESNAGE le 26 **Juillet :** Betty CHARRAS le 1er, Edith PICARD le 2, Jeanne MAC-AULIFFE le 7, Jacques ELOI le 10, Madeleine BUCELLE le 13, Andrée THIBAUT le 14, Robert BOUTIN le 15, Antoinette CABELGUEN le 15, Jean ARNAL le 17, Jeanne VIDOT le 19, Yvonne MARTIN le 19, Marie LE CARUYER de BEAUVAIS le 24, Marie BUISSON le 25, Raymonde PECHINEZ le 27, Pierre LEBLOND le 28, René LETORT le 29, Lucette FICHELLE le 31, Georges THIENARD le 31 - **Août :** Paulette MOUSSEAULT le 2, Roger CABRELLI le 4, Bernard PETIT le 7, Pierre LOREAU le 14, Liliane PRO le 15, Jacques HAMON le 15, Georgette VALENTA le 19, Blanche COLLIGNON le 20, Yvonne LEPALU le 22, Germaine KELLNER le 25, Roger LABBE le 26, Alain FAURE le 29, Paul MAFRAND le 30, Renée CHAMBLAS le 30, Bertha SPIWACK le 31 - **Septembre :** François PIERRE le 1er, Pierre MONNET le 3, Alain BOGATY le 4, Marie ANDRÉANI le 5, Lucie ARNOUX le 7



François PIERRE, chercheur au CEA, profondément investi dans la vie associative à Saint-Rémy est décédé le 1er septembre 2010.

Stop pub !

Notre syndicat des ordures ménagères (SIOM) met à votre disposition des autocollants «Stop pub» à l'accueil de la mairie. En moyenne, 40 kg de prospectus et publicités sont distribués chaque année dans votre boîte aux lettres, soit environ 120 tonnes pour notre seule commune de Saint-Rémy ! Dire stop aux courriers «non adressés» permet d'agir concrètement en faveur de l'environnement.



Déchetteries

Compte tenu des coûts d'accès à la déchetterie de Magny-les-Hameaux facturés à notre commune (environ 18 € par dépôt !), il est demandé aux Saint-Rémois de **privilégier les collectes en porte-à-porte**, notamment :

- encombrants chaque mois
- déchets végétaux chaque semaine.

La déchetterie de Cressely (proche du centre commercial Casino de Magny-les-Hameaux) ainsi que celle de Villejust (au bout de la ZA de Courtaboeuf des Ulis 91) restent toutefois accessibles aux Saint-Rémois sur présentation d'un justificatif de domicile pour le dépôt de vos déchets interdits en collecte (ex. : gravats, pots de peinture, batteries, huiles de vidange, électroménagers, hifi et informatique...)

■ **Renseignements :** www.siom.fr ou 01 64 53 30 00

Stop annuaires

Les annuaires téléphoniques sont distribués chaque année à votre domicile, mais à l'heure d'internet, peu s'en servent et les jettent sans même les avoir ouverts. Vous pouvez demander à ne plus les recevoir en quelques clics sur le **www.recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr**

Encore un geste simple et efficace pour la planète !

Déchets des professionnels

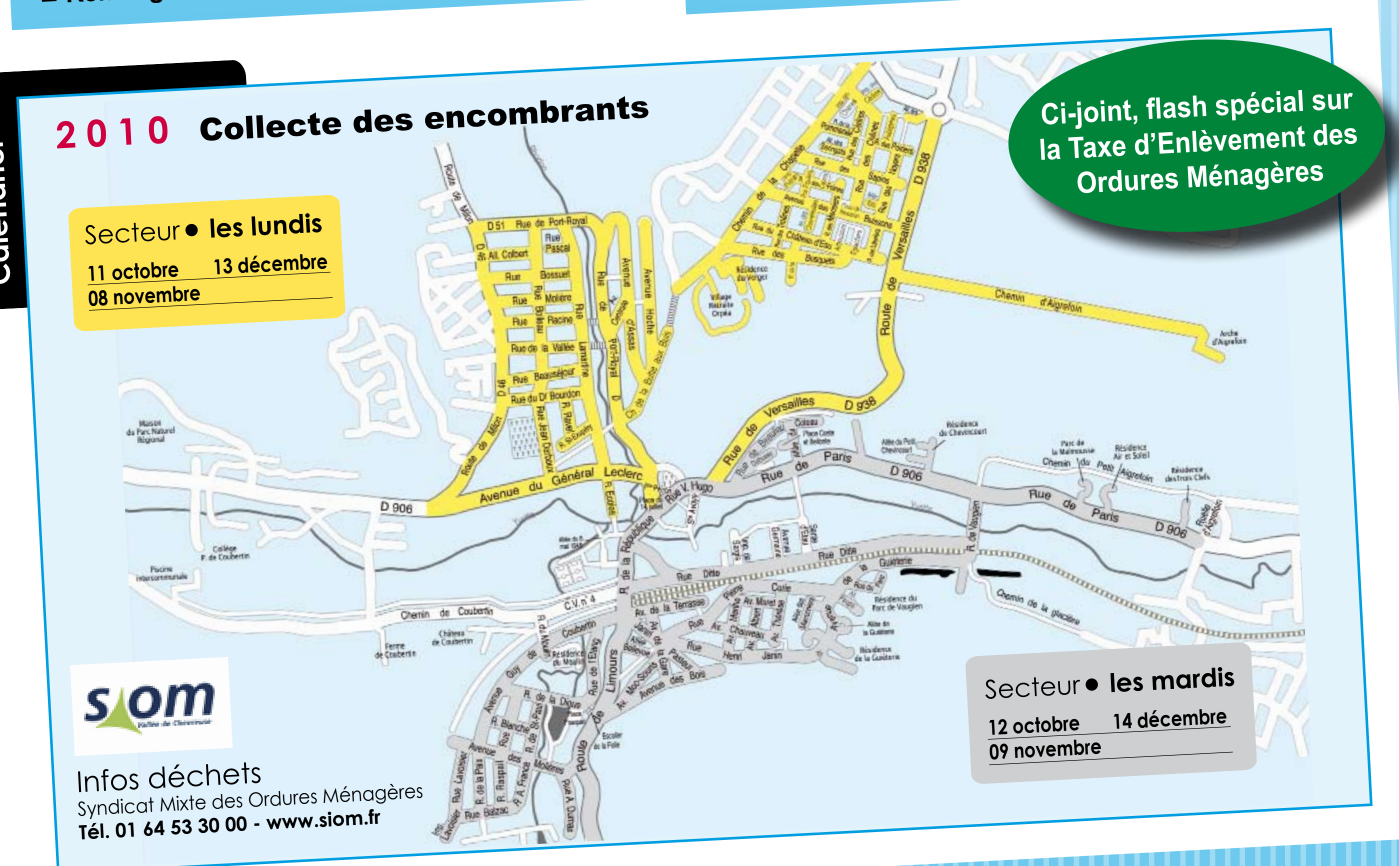
La redevance spéciale des déchets des professionnels, bien que prescrite par la loi depuis 1993, reste peu mise en place en France. Le SIOM de la Vallée de Chevreuse est l'une des toutes premières à l'instaurer dans sa région.

Comment ça marche ?

La facturation est fonction du service réellement utilisé par les professionnels (entreprises, commerçants, artisans, restaurateurs, professionnels libéraux, administrations, établissements de santé...). Pour ce faire, des bacs équipés de puces électroniques leur permettent de comptabiliser le nombre réel de collectes.

Le seuil fixé par le SIOM est de 1 320 litres par semaine (soit deux bacs de 660 litres) toutefois, chaque professionnel est libre de recourir au service du SIOM ou d'utiliser des filières d'éliminations privées.

■ **Pour tout renseignement complémentaire :** www.siom.fr ou par téléphone au 01 64 53 30 00





Concert Reggae

Espace Jean Racine

Samedi 9 octobre à 20h30

Avec les groupes **Ras Zacharri** (en tournée européenne) et **King Stone Family** en première partie

Organisé par l'association *Arc en Ciel*

Entrée : 10 € au profit des enfants de Colombie

■ Billetterie sur place - Renseignements : ✆ 06 73 69 48 02

Octobre

Poésyvelines

> Petit déjeuner poétique

Dimanche 3, à 10h30

Château de Vaugien

Petit-déjeuner en terrasse et lecture-rencontre musicale en compagnie de deux poètes.

> Lecture-conférence poétique

Lundi 4, à 20h

Domaine de Coubertin

Sur le thème *« Sculpter le poème à Coubertin »* par le poète JP Dubost

Réunion publique O.I.N.

En présence de Valérie Pécresse

Lundi 4, à 20h30

Espace Jean Racine

(voir détails page 3)

Accueil des nouveaux Saint-Rémois

Samedi 9, à 14h

RDV cafétéria de l'Espace Jean Racine

Visite de la ville en car et collation

Inscriptions : Office de Tourisme

✆ 01 30 52 22 49

Concert Reggae

Samedi 9, à 20h30

(voir détails ci-dessus)

Lectures en images, en musiques et en saveurs

Dimanche 10, à partir de 11h

A la Roulotte, 42 avenue Hoche

Amandine et Catherine racontent «leur lieu» à Saint-Rémy, en musiques et en images. Pont de saveurs à déguster.

Réservations au 09 72 97 47 04

Don du sang

Dimanche 10, de 9h à 14h30

Espace Jean Racine

Ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité. ✆ 06 77 08 52 58

Théâtre

«Les dessous de l'Histoire de France»

Mardi 12, à 21h

Espace Jean Racine

Création de la troupe de l'Ephémère, (MLC), sur le thème de l'influence des femmes dans l'Histoire de France

Entrée : 11 € (ou 8 € sur réservation)

✆ 01 30 47 22 15

Les Trampolines de l'ADARD

Samedi 16, à 20h30

Espace Jean Racine

Nouveau spectacle des Frères Taloche avec Saïdou Abatcha en 1ère partie

(voir détails page 13)

Entrée : 20 € (TR : 12 €)

✆ 01 30 52 07 69

17e brocante vide-greniers

Dimanche 17, de 8h à 18h

Quartier de Beauplan

300 exposants, restauration sur place

Organisée par l'association *« Vivre les Hauts de Saint-Rémy »*

✆ 01 30 47 93 22

Regarde la vie

Lundi 18, à 20h30

Espace Jean Racine

De nombreux artistes chantent avec, et au profit, d'enfants malades du cancer. (Bruno Wolkowitch, Georges Corraface, Julien Bravo, Sandra Lou, Ariane, Jean-Pierre Mickael, Blague à part...)

Participation : 20 €

infos : www.sayn.fr/regardelavie

✆ 06 76 03 22 04

Semaine bleue

Du 19 au 22

Animations proposées aux Seniors par le CCAS dans le cadre de la semaine nationale du 3e âge.

(Programme page 10)

Salon des antiquaires

Sam. 23 et dim. 24, de 9h30 à 18h30

Espace Jean Racine

Entrée 3,50 €

Festival de la Randonnée pédestre

Dimanche 24, à 7h30

Rendez-vous au stade

Randonnées proposées : culturelles, découvertes, santé et famille, gros mollets, sportives et nordiques, 5 parcours balisés en accès libre (6, 13, 19, 26 et 33 km), visite guidée de la Réserve naturelle régionale de biodiversité.

Participation : 1,50 €

Infos : www.idf.ffrandonee.fr

Novembre

Concert chorale A. Sala

Samedi 20, à 20h30

Espace Jean Racine

✆ 01 30 52 32 39

Messe Sainte-Cécile

Dimanche 21, à 11h

Espace Jean Racine

Les Hirondelles de Kaboul

Ven. 26 à 20h30 et dim. 28 à 16h

Espace Jean Racine

La compagnie *«Vue sur Scène»* présente une pièce adaptée du roman de Yasmina Khadra.

Entrée : 19 € (TR : 12 €)

✆ 06 14 63 12 21

Billetterie à l'Office du tourisme, CPY ou par mail : reservation@vuesurscene.fr

Commémoration

au monument aux Morts à 12h

Armistice 1918

Jeudi 11 novembre 2010

Saint-Rémy-lès-Chevreuse informations n° 149 - Septembre 2010 : Directeur de la publication : Guy SAUTIÈRE, Maire, Vice-Présidente Commission Communication : Marie-Chantal AUDOUZE Service Communication : Pascal BOUCHAIN, 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr Mairie : 2 rue Victor Hugo Mise en page par nos soins. Impression : Exenn@ (Buc) à 3 800 ex. Dépôt légal : Septembre 2010.